

LA RECHERCHE COLLÉGIALE, AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU



GASTON FAUCHER
Directeur des études retraité
Collège François-Xavier-Garneau



SÉBASTIEN PICHÉ
Professeur
Cégep régional de Lanaudière
à L'Assomption

Quels sont les repères historiques qui permettent de comprendre le développement de la recherche collégiale? Quel rôle y ont joué l'articulation des établissements en réseau et les initiatives des chercheurs eux-mêmes? Telles sont les questions auxquelles nous voulons répondre dans cet article.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE ET SES BÂTISSEURS

L'EFFERVESCENCE DU DÉBUT

Le Québec a créé 34 cégeps de 1967 à 1969. Ce nouvel ordre d'enseignement, sans équivalent, sans tradition, n'avait d'autre choix que de se définir, de s'inventer lui-même. Tous les acteurs qui ont fondé les cégeps croient alors qu'il leur faut expérimenter, voire inventer de nouvelles approches pédagogiques. Pour ce faire, en 1968, au moins sept cégeps et un collège privé mettent en place des services de recherche et d'expérimentation, recrutent des conseillers à la recherche et à l'expérimentation, créent des centres de documentation pédagogique, favorisent l'animation et le perfectionnement pédagogiques, etc. Ainsi, les 40 ans des cégeps, c'est aussi l'anniversaire de 40 ans de recherche et de développement au collégial.

Dans les célébrations qui récemment ont marqué cet anniversaire, on a peu parlé de la prolifération des courants d'idées de toutes inspirations qui traversaient les milieux d'éducation et la société à l'époque. Durant les années 60 et au début des années 70, il y a foison de nouvelles théories, de nouveaux modèles, de courants idéologiques venus de partout et qui nourrissent la réflexion,

les débats et les enseignements: le rejet généralisé de l'autorité, les théories de Carl Rogers sur la non-directivité et l'importance de se centrer sur l'étudiant, les vues «libertaires» sur l'éducation de Alexander S. Neill, présentées dans le célèbre *Libres enfants de Summerhill*, la pensée plus ou moins rousseauiste d'Ivan Illich qui remet en question le rôle de l'école, l'idée d'une «école sans murs», l'importance de l'autonomie et de l'autogestion, etc. Sans compter un rapport du Conseil supérieur de l'éducation (1971) qui rejette ce qu'il appelle une «conception mécaniste» de l'éducation et préconise une «conception organique», plus centrée sur l'étudiant, sur l'apprentissage et sur la formation fondamentale. Ces différents courants se sont traduits de plusieurs manières dans la vie des établissements: à cette époque, dans presque tous les collèges, une ou plusieurs expérimentations pédagogiques ont cours, certaines assez audacieuses. Ce foisonnement illustre le fait qu'avant même l'apparition de subventions à la recherche, des travaux importants sont réalisés à même les ressources internes des collèges.

LA PREMIÈRE RECONNAISSANCE

Dès 1972, le ministère de l'Éducation met à la disposition des chercheurs de collège un programme de subvention à la recherche et à l'expérimentation appelé PROSURE. Dans la foulée des nouveaux services de soutien à la recherche et à l'expérimentation pédagogique, cet appui permet à la recherche de connaître un essor rapide. Un véritable corps de connaissances et des retombées utiles en émanent peu à peu.

À la fin de la décennie 70, alors que les cégeps ont dix ans, ils ont fait l'objet de plusieurs évaluations et un bilan exhaustif sur la recherche au collégial a précédé la préparation du livre blanc (Ministère de l'Éducation, 1978) par lequel l'État entend préciser ses intentions à l'égard du réseau des cégeps. De ce bilan ressort une appréciation très favorable de la qualité des recherches ainsi que de leur pertinence et de leurs retombées. De même, lorsque le gouvernement du Québec identifie en 1980 les cégeps comme des acteurs en recherche dans sa politique scientifique, c'est sur la base de travaux réalisés par des chercheurs de collège que les tenants de cette position, notamment Camille Laurin, défendent ce point de vue. On réfère alors, entre autres, à Pierre Désautels, professeur de physique au Collège de Rosemont, et à ses travaux sur la pensée formelle, ainsi qu'aux nombreux travaux de recherche de Fernand Landry et de ses collègues du Département de technologie physique du Cégep de La Pocatière, comme ce fameux système de rétention magnétique des filets de hockey et les expériences menées sur la fibre optique.

Évidemment, la reconnaissance et la création des programmes de financement qui en découle ont un effet d'entraînement et créent d'autres vocations de chercheurs. Ils permettent, par exemple, à Michel Perron et Suzanne Veillette d'entreprendre leurs travaux sur la dystrophie myotonique de Steinert, point de départ du Groupe d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ECOBES) du Cégep de Jonquière. De même, les travaux en technologie physique à La Pocatière, en métallurgie à Trois-Rivières ou en électronique à Lionel-Groulx ont mené, en 1983, à la création des centres spécialisés, que l'on connaît aujourd'hui sous l'appellation de centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT).



LA FORCE DU RÉSEAU

La période qui suit, entre 1983 et 1988, a vu le rassemblement des forces vives de la recherche collégiale. On doit à Bernard Morin et aux fondateurs de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) d'avoir voulu rassembler, en premier, les chercheurs en éducation ainsi que les praticiens. Bien inscrite dans cette culture de réseau, cette nouvelle organisation entend notamment favoriser la circulation de l'information sur les innovations pédagogiques et faire connaître les recherches réalisées au collégial. Le perfectionnement connaît aussi à cette époque un essor et de nouveaux collègues se joignent au réseau PERFORMA. Ses répondants locaux prennent alors beaucoup d'importance dans la diffusion des innovations pédagogiques et ils font bon usage des connaissances issues de la recherche ainsi que des évaluations des pratiques qui ont cours dans les collèges. Le développement de l'informatique et la fondation de l'Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au postsecondaire (APOP) suscitent également beaucoup d'intérêt pour la recherche et l'innovation.

L'année 1985 est marquée par l'organisation par l'AQPC d'un important colloque sur la recherche. De plus, en 1987, l'AQPC publie un numéro pilote de la revue *Pédagogie collégiale*, qui poursuit, entre autres objectifs, celui de faire connaître la recherche pédagogique et ses résultats. C'est aussi durant cette période de constitution d'un véritable réseau, qui explique en partie le succès de la recherche collégiale au tournant des années 1990, que se rassemblent autour de l'ARC les acteurs de la recherche collégiale: Bruno Geslain, alors conseiller pédagogique à la recherche et au perfectionnement au Collège Dawson, a appelé tous les acteurs intéressés par la recherche collégiale à se regrouper, appel entendu par Robert Ducharme, lui-même chercheur. Ensemble, ils ont fondé l'ARC, qui soutient et représente les chercheurs de collège, tout comme les personnes qui encadrent et administrent les activités de recherche à l'ordre d'enseignement collégial.

Devant cette mobilisation du milieu collégial autour de la recherche et en reconnaissant la qualité des travaux qui y sont menés, le ministère de l'Éducation crée en 1987 le Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) ainsi que le Programme d'aide à la recherche technologique (PART), qui ouvrent la voie à une période très fructueuse.

[...] cette période de constitution d'un véritable réseau [...] explique en partie le succès de la recherche collégiale au tournant des années 1990 [...].

LA DEUXIÈME RECONNAISSANCE ET L'ÂGE D'OR DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE

L'année 1993 donne lieu à une deuxième vague de reconnaissance de la qualité de la recherche collégiale: Pierre Lucier, alors sous-ministre à l'Éducation, convainc la ministre Lucienne Robillard qu'il est temps de reconnaître officiellement la recherche menée dans les collèges depuis plus de 20 ans et de l'inscrire dans la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. La même année voit par ailleurs s'accroître la mise en réseau de la recherche collégiale par la fondation du Réseau Trans-tech, chargé de soutenir les CCTT et de favoriser le partage d'expertise entre ces derniers.

Entre 1988 et 1995, grâce notamment à l'impulsion donnée par le programme PAREA, le nombre de publications des chercheurs de collège sera le plus élevé de l'histoire collégiale. Des travaux aujourd'hui considérés comme essentiels dans la vie pédagogique des collègues ont alors été menés. Pensons aux travaux de l'équipe de Claude Péloquin sur la séquence des habiletés intellectuelles dans l'enseignement de la philosophie, aux travaux de Christian Barrette et Jean-Pierre Regnault ainsi qu'à ceux de Robert Howe et Louise Ménard sur l'évaluation, à ceux de Louise Lafortune et Lise Saint-Pierre sur la pensée et les émotions en mathématiques ou à ceux de Marie Soukini et Jacques Fortier sur l'apprentissage par problèmes.

LA DÉSTRUCTURATION DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE

Malgré ce succès, les activités de recherche ont chuté dramatiquement entre 1996 et 1999. Encore aujourd'hui, la recherche collégiale n'a pas retrouvé le dynamisme qu'elle a eu au tournant des années 1990. Les raisons de cette chute sont bien connues: elles sont associées aux compressions budgétaires qui ont accompagné l'objectif du «déficit 0» et mené à l'abolition de la «banque des 150 ETC» qui servait au dégageant des chercheurs ainsi qu'à des compressions dans les programmes de subvention. Cette situation est alors d'autant plus difficile à accepter pour les chercheuses et chercheurs qu'ils viennent tout juste d'obtenir une reconnaissance exceptionnelle. En effet, les résultats d'une étude commandée par le FCAR sur l'évaluation de la productivité scientifique des chercheurs de collège sont divulgués (Brochu, 1996): leur productivité est alors jugée équivalente à celle des universitaires. Dans certains collèges, où les passionnés de recherche décident de se battre et où l'on trouve des directions convaincues



que l'on fait fausse route, les ressources auparavant réservées à la recherche collégiale sont protégées. Mais, dans la majorité des collèges, la recherche collégiale tombe presque au point mort. En même temps, les nouvelles orientations gouvernementales liées à la Réforme, qui apportent certes des améliorations à l'enseignement collégial, ont également pour effet de mobiliser une portion importante des ressources pédagogiques des collèges. Dans ce contexte, on comprendra que la recherche collégiale en prenne pour son rhume, malgré l'intérêt qu'il y aurait eu à la maintenir, surtout en période de transformation de l'enseignement.

[...] le développement de la recherche collégiale est intimement lié aux conjonctures, au développement du réseau et des groupes de spécialistes reconnus et bien organisés qui se sont formés ainsi qu'à la qualité de la recherche collégiale elle-même.

VERS UNE RENAISSANCE DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE ?

Depuis 1999, plusieurs initiatives nous permettent d'espérer que nous allons bientôt connaître une renaissance de la recherche collégiale: les fonds québécois de la recherche ont accepté de financer le dégagement de la tâche d'enseignement des chercheurs de collège qui collaborent avec des équipes universitaires, alors que le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada a instauré un programme destiné aux collèges et que, en même temps, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ont considérablement haussé les sommes allouées à la recherche collégiale.

Dans ce contexte d'ouverture, de plus en plus de collèges adoptent des politiques institutionnelles liées à la recherche. Parce qu'elle a ainsi acquis un statut officiel au sein de certains établissements, la recherche deviendra peut-être une priorité pour un plus grand nombre de collèges. De plus, le nombre croissant de CCTT permet d'espérer que la recherche technologique connaîtra une forte progression dans les années à venir. D'ailleurs, à la suite d'exemples de recherches appliquées fructueuses dans le domaine social, en particulier celles du Groupe ECOBES quant à la lutte au décrochage scolaire, le gouvernement du Québec a annoncé la création prochaine de CCTT en pratiques sociales novatrices, identifiant ainsi les collèges comme des acteurs potentiels de la recherche en innovation sociale.

CONCLUSION

On le voit, le développement de la recherche collégiale est intimement lié aux conjonctures, au développement du réseau et des groupes de spécialistes reconnus et bien organisés qui se sont formés ainsi qu'à la qualité de la recherche collégiale elle-même.

Depuis la fondation des collèges, le travail des enseignants et des professionnels s'est enrichi et complexifié. Bien sûr, il comporte plus d'exigences et il fait appel à des compétences dans plusieurs domaines, ce qui ouvre la porte à une carrière plus variée, stimulante et riche. Si l'on parvient à faire reconnaître la recherche comme une composante plus qu'accidentelle ou exceptionnelle de ce travail, les perspectives de carrière à l'enseignement collégial s'en trouveront sans doute nettement améliorées aux yeux de plusieurs.

Après une période creuse pour la recherche collégiale, les événements des dernières années nous poussent à entrevoir des jours meilleurs et à espérer que le réseau collégial se mobilisera pour refaire le pari de l'innovation. ♦

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BROCHU, M., *Analyse de la productivité scientifique des chercheurs de collège*, Rapport présenté au Fonds FCAR et à la Direction générale de l'enseignement collégial du ministère de l'Éducation du Québec, 1996.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *L'activité éducative*, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1971.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Les collèges du Québec: nouvelle étape. Projet du gouvernement à l'endroit des cégeps*, Québec, Service des communications du ministère de l'Éducation, 1978.

Sébastien PICHÉ est enseignant d'histoire au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption depuis 1996. Spécialisé en histoire des sciences, il est chargé du projet d'histoire de la recherche collégiale de l'Association pour la recherche au collégial (ARC), amorcé en 2007 et devant mener à la publication d'un livre en 2010.

sebastien.piche@collanaud.qc.ca

Gaston FAUCHER est directeur des études retraité du Collège François-Xavier-Garneau, où il a débuté sa carrière dans le réseau collégial en tant que conseiller en recherche et expérimentation en 1976. Il a également été président de l'AQPC. Sa contribution au développement pédagogique du réseau collégial lui a valu, en 2008, le prix Gérald-Sigouin.

gaston.faucher@videotron.ca